

Décision

Générale

colonial

Décision n° 182-211-1914 Mouvement.

n° 182-211-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

8 mai 1914

Numéro JO

n° 211 du 31/05/1914

Date du numéro

31 mai 1914

TEXTE INTÉGRAL

un congé de six mois à solde entière d'Europe est accordé au Capitaine Bouet, commandant la garde indigène.